

Image not found or type unknown



Extertise degats des eaux

Par **robo**, le **28/03/2011** à **21:46**

Bonjour,

l'expert mandaté par mon assureur suite à un dégât des eaux dans mon salon est d'accord pour refaire le plafond touché et le mur mais pas de repeindre les 3 autres murs de la pièce. suis-je en droit de refuser cette proposition quels sont mes recours merci